

Liste Ouverture et diversité : pour une UFR engagée et solidaire

1. Laure Thibonnier (MCF russe)
2. Filippo Fonio (MCF italien)
3. Eva Cantat (PRAG espagnol)
4. Christophe Roncato (MCF anglais)
5. Natacha Rimasson (MCF allemand)
6. James Dalrymple (PRCE anglais)

Profession de foi

Composante essentielle de l'Université Grenoble Alpes, l'UFR de Langues Etrangères, avec deux mentions (LLCER et LEA), huit langues et les sciences sociales, a pour vocation naturelle de rechercher un équilibre entre les spécificités et besoins inhérents à chaque mention et à chaque discipline. Le conseil d'UFR se doit donc d'être un lieu d'articulation où, dans un climat d'écoute, d'entente et de respect mutuel, les différents acteurs peuvent élaborer des positions communes. Ils font ainsi avancer l'UFR de Langues Etrangères, participent au développement de projets ambitieux pour ses étudiants et ses personnels, et la préparent à l'entrée dans l'Université intégrée. Maîtres de conférences et enseignants du secondaire détachés à l'Université, nous inscrivons aujourd'hui notre démarche dans la continuité de notre engagement au service de l'UFR : depuis plusieurs années, dans nos enseignements, notre recherche et à travers nos diverses responsabilités pédagogiques et administratives, nous nous investissons tant au niveau disciplinaire que transversal, en LEA, LLCER et au sein de l'UFR.

Cet engagement nous a amenés à une connaissance approfondie des dossiers académiques et administratifs que nous sommes plus que jamais résolus à suivre et à porter, à la veille d'une nouvelle demande d'accréditation des formations et du passage à l'Université intégrée. Cette connaissance nous permettra également de faire valoir avec fermeté l'expertise de l'UFR de Langues Etrangères dans ce qui constitue son essence même : l'enseignement et la recherche en langues et cultures étrangères (littératures, civilisations, arts). Nous nous engageons donc à respecter et faire respecter les équilibres suivants :

- Entre LEA et LLCER : nous défendrons chacune des deux filières, en respectant leurs spécificités et leurs contenus et objectifs respectifs.
- Entre les différentes langues : nous serons tout aussi attentifs aux problèmes de gestion générés par l'importance des effectifs dans certaines langues qu'à la nécessité de défendre la richesse de notre offre linguistique. Nous continuerons donc à consolider l'offre des langues existantes, avec le souci des équilibres d'ensemble et dans le respect d'une répartition équitable des moyens.

- Entre langues et sciences sociales : bien que les langues étrangères soient le cœur de nos formations, nous soutenons les sciences sociales qui font partie intégrante de la formation en LEA.
- Entre Licence et Master : nous nous attacherons à renforcer le lien entre recherche et formation, à accompagner la rénovation des pratiques pédagogiques et à rappeler les exigences et spécificités disciplinaires et académiques de nos formations, afin que nos formations soient attractives et que l'investissement dans la réussite en premier cycle permette de créer un vivier d'étudiants motivés et suffisamment armés pour répondre aux exigences de nos Masters.

Nous affirmons également notre attachement aux doubles diplômes proposés par l'UFR de Langues Etrangères, tant en LEA (Licences Droit/Langues et Economie-Gestion/Langues) qu'en LLCER (doubles licences LLCER anglais/allemand, anglais/espagnol, anglais/italien et anglais/russe). Ces atouts majeurs pour notre UFR assurent l'attractivité et la visibilité de ses formations. Nous soutiendrons le développement de l'offre de formation continue de l'UFR, et défendrons activement au sein du Conseil de l'UFR nos formations, tant en ce qui concerne les maquettes de formation que les moyens budgétaires, les postes d'enseignants et de personnels administratifs, et les heures complémentaires.

Nous rappellerons également la nécessité d'une politique documentaire ambitieuse et défendrons le maintien d'une bibliothèque d'UFR et d'un appui administratif dédié, répondant aux besoins réels et spécifiques de nos formations et nos recherches. Enfin, nous avons le souci de l'articulation des travaux du Conseil avec ceux des différentes sections, sous-sections et conseils des études.

Par ailleurs, la construction de l'Université intégrée met l'UFR de Langues Etrangères face à des enjeux renouvelés. A l'échelle de la future composante académique, il s'agira de rechercher le juste équilibre et la bonne articulation tant entre composantes élémentaires qu'entre ces dernières et la composante académique. L'UFR de Langues Etrangères gagnera à dégager des complémentarités et des synergies avec d'autres composantes élémentaires, dans un esprit d'ouverture et de collaboration, et tout en veillant à affirmer son identité propre et ses spécificités dans le respect de celles des autres. Elle continuera à œuvrer au rayonnement de ses formations et de ses disciplines aussi bien au sein de la future Université intégrée, en poursuivant notamment son implication dans les projets d'excellence de l'établissement, qu'à l'international par le développement de partenariats. Nous appuierons ainsi le déploiement d'accords internationaux, et veillerons à ce que notre UFR fasse valoir son expertise au sein de l'Université intégrée.

Nous défendrons les intérêts de notre UFR dans le contexte de la composante académique et de l'Université intégrée, notamment quant à l'application du modèle d'allocation des moyens budgétaires et dans le domaine des ressources humaines (postes d'enseignants, enseignants-chercheurs, et administratifs). Par notre volonté de cohésion dans l'écoute et le respect mutuels, nous agissons pour que notre composante relève le défi du passage à l'Université intégrée, et pour que chacune de ses formations et de ses disciplines y prenne sa place entière, car c'est un enjeu essentiel pour la diversité et la richesse de nos parcours, pour la qualité de la formation de nos étudiants, de leur insertion professionnelle, mais aussi pour notre recherche.

C'est dans cet esprit que nous nous portons candidats aux élections du conseil d'UFR du 19 mars 2019, en espérant que vous nous accorderez votre confiance.